

DEPARTEMENT DE L'ISÈRE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
02 OCTOBRE 2010



SOMMAIRE

- * Compte rendu Assemblée Générale.
- * Rapport moral.
- * Rapport d'activité.
- * Rapport financier.
- * Compte de résultat 2009/2010.
- * Budget prévisionnel 2010/2011.
- * Annexes.

Compte rendu de l'Assemblée Générale Départementale
Ordinaire du 02 octobre 2010

Présents : Mr Jean Pierre DAGAND, Président du Comité Directeur.
Mme Mauricette ROIG, Vice Présidente.
Mlle Isabelle DALICOUD, Vice Présidente.
Mlle Cécile PROVOST, Commission sportive
Mr Pierre Olivier VERSCHOORE, Informatique et sécurité

Mr Vives KERBATI, Directeur Technique Départemental.

Absents excusés :

Mr Pascal BOUCHERLE, Président d'honneur.
Mr Michel ROIG, Secrétaire Général
Mr Gérard COMTE, trésorier
Mr Jean-Marc VAL, Responsable de la Commission Sportive

L'assemblée générale se tient dans la salle du Conseil Municipal, à la Mairie de Saint Etienne de Crossey (Isère).

A partir de 14 H 30, il est procédé au pointage des clubs présents ou représentés. A quinze heures quinze, vingt deux (22) clubs sont présents ou représentés sur soixante quatre à jour des cotisations (64), pour un total de soixante et une (61) voix sur cent cinquante cinq (155).

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire par le Président.

A 15 H 30, le Président, Jean Pierre DAGAND ouvre l'Assemblée Générale en exprimant ses remerciements à Mr le Maire de Saint Etienne de Crossey, ainsi qu'à Thierry LOMBARDI, Président Adjoint du « Karaté Club de Crossey » qui s'est chargé de la logistique.

Il rappelle que s'agissant d'une Assemblée Générale Ordinaire, les décisions sont prises à la majorité simple et que prendront part aux votes les représentants des associations affiliées licenciés au 31 août 2010, à jour de leur cotisation 2009/2010.

2. Approbation du procès verbal de l'AG du 13 septembre 2009.

Le procès verbal de l'Assemblée Générale du 13 septembre 2009 est approuvé à l'unanimité, moins une abstention (Georges EYSSARD ayant procuration pour l'U.S.S.E)

3. Rapport moral.

Le Président a démontré par les chiffres que le karaté et les disciplines associées étaient devenus attractifs dans l'Isère.

Premier critère : augmentation du nombre des licenciés.

189 licenciés en plus que la saison dernière, portant leur nombre à 3660, soit une progression de 5,45 %, la moyenne nationale étant de 5,74%. L'Isère avec plus de 40% des licenciés de la Ligue, enregistre la plus forte progression des entités la composant.

Une analyse plus approfondie des chiffres permet d'affirmer, que dans l'Isère, la progression du nombre des licenciés provient des disciplines associées, avec les arts martiaux vietnamiens, les arts martiaux du sud-est asiatique et le karaté jitsu. La progression en karaté pur reste modeste.

Deuxième critère : augmentation du nombre de clubs.

Les 3660 licenciés de l'Isère sont répartis dans 79 clubs. L'Isère enregistre la création de 7 clubs et les « retours » de 3 clubs.

Troisième critère : le nombre des candidats de l'Isère au passage de grade 1^{er} Dan a pratiquement triplé depuis 2007, avec plus de 60 récipiendaires pour 2009/2010.

Le Président constate qu'une dynamique nouvelle s'est amorcée et que de plus en plus de clubs représentent dignement notre département dans les compétitions officielles.

S'est ensuite posé le problème des perspectives financières.

Le Président a rappelé :

- qu'une subvention de 4000,00 Euros a été attribuée au Comité par le CNDS, à travers quatre actions ciblées : la préformation des meilleurs jeunes compétiteurs, le développement de la pratique du karaté, la formation de responsables, juges et arbitres et la promotion de la discipline.

Le Président a affirmé son intention de maintenir la mise en application du plan de développement défini en 2008.

- que le Comité a bénéficié d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 2750,00 Euros, émanant du Conseil Général de l'Isère.

La part d'autofinancement du Comité, composée par les ristournes sur licences et les cotisations clubs, s'est élevée à 6875,00 Euros. Cette somme couvre l'organisation des trois compétitions officielles.

Il est facile de constater que près de la moitié des produits encaissés par le Comité, sont constitués par des aides publiques. Cette situation peut-elle perdurer ?

Des remèdes aux problèmes financiers semblaient pouvoir émaner du colloque des présidents qui s'est tenu le 19 septembre 2009 à Montrouge et de l'Assemblée Générale Fédérale du 30 janvier 2010.

Qu'est-il advenu des résolutions fédérales novatrices ? Rien de concret pour les départements. « La montagne a accouché d'une souris ».

Le Président annonce ensuite :

- * les dates et lieux des compétitions départementales.
- * que la coupe de l'Isère est maintenue. Il sera fait appel au bénévolat et au sponsoring.

Le Président rappelle que le 17 avril 2010, Rémi FICARAZZO, licencié à l'E.S. Saint Martin d'Hères, est devenu champion de France combats, cadets moins de 70 kilos. Il a intégré le pôle France karaté au CREPS de Talence en Gironde, seule structure adaptée pour poursuivre son projet : sport et études. Remi est entré en classe de seconde sportive au Lycée Victor Louis de Talence. Face à l'importance des moyens financiers engagés par le club et la famille, le Président de l'ESSM Karaté sollicite le Département pour l'obtention d'une subvention exceptionnelle.

Cette demande de subvention est mise au vote par le Président dans les termes suivants : « *Etes-vous pour ou contre l'attribution d'une subvention exceptionnelle dont le montant sera fixé ultérieurement, en réunion de bureau, selon nos moyens ?* »

Des représentants des associations affiliées demandent à ce que soit précisé :

- = qu'il s'agit d'une subvention exceptionnelle (ce qui est mentionné dans la question), non reconductible tacitement. (ce qu'implique le terme « exceptionnelle »)
- = que cette subvention n'est pas accordée parce qu'il est champion de France, mais parce qu'il a intégré le CREPS en « sport-études ». (ce qui figure en préambule à la question).
- = une fourchette dans laquelle s'inscrirait le montant de cette subvention exceptionnelle. Le Président donne une fourchette entre 500 et 800 Euros, ce qui est accepté.

A la nouvelle question : « *Acceptez-vous que le Comité Départemental de l'Isère accorde à Rémi FICARAZZO, qui a intégré le CREPS de Talence en « sport-études », une subvention exceptionnelle d'un montant fixé ultérieurement par le bureau directeur en fonction de nos moyens, s'incluant dans une fourchette de 500 à 800 Euros ?* » **il est répondu positivement, à l'unanimité.**

Le montant et les modalités du versement seront définis en Comité Directeur.

En conclusion, le Président confirme que le Comité Départemental de l'Isère a continué dans la voie qu'il s'était tracée afin de soutenir et développer la pratique sportive du karaté et des disciplines associées dans l'Isère. Il remercie l'ensemble de l'équipe qui l'entoure pour le travail accompli et qui lui accorde sa confiance.

4. Rapport d'activité.

Isabelle DALICOUD, Vice-présidente, donne lecture du rapport d'activité, rappelant :

- * la tenue de l'assemblée générale du 13 septembre 2009.
- * le colloque des Présidents du 19 septembre 2009.
- * la participation du karaté au weekend du Sport en Famille, les 19 et 20 septembre 2009.
- * la réunion de la CORG du 27 septembre 2009.
- * l'assemblée générale fédérale du 30 janvier 2010.
- * les réunions du comité directeur.
- * les compétitions.
- * les entraînements kumité départementaux.
- * les nombreux résultats sportifs enregistrés par les compétiteurs de l'Isère en compétitions officielles.

En conclusion, beaucoup de travail accompli avec engagement encore plus fort au profit des licenciés de l'Isère. Beaucoup d'engagement de la part de certains clubs dont les dirigeants, professeurs, entraîneurs et bénévoles s'engagent sans compter.

5. Vote du rapport moral et du rapport d'activité.

Mis aux voix, le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité.

6. Rapport financier.

En l'absence du trésorier, excusé, le Président du Comité donne lecture du compte de résultats pour l'exercice 01 septembre 2009 – 31 août 2010.

Avec un compte de charges s'élevant à 13.098,53 Euros (N-1 : 23.059,91 €) et un compte de produits à 15.027,76 Euros (N-1 : 25.035,73 €), le résultat de l'exercice est excédentaire de 1.929,23 Euros.

Il est utile de rappeler que pour cet exercice, le comité a bénéficié de l'apport de 6.750,00 Euros de subventions publiques.

Au 30 septembre 2010, le comité départemental possède un total de trésorerie s'élevant à 12 .379,99 Euros, réparti sur un livret (7.119,06), un compte chèque (5.245,19) et une caisse (15,74).

Grâce à la rigueur avec laquelle le Comité Départemental a géré son budget, la saison nouvelle sera entamée avec sérénité.

7. Présentation du budget prévisionnel.

Le budget prévisionnel 2010/2011 est calqué sur le compte de résultat 2009/2010, avec des charges et produits s'équilibrant à 17.500,00 Euros.

8. Vote du rapport financier et du budget prévisionnel.

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, approuve les comptes de l'exercice clos et vote le budget. Elle donne quitus au Trésorier et aux membres du Comité Directeur pour leur gestion.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie tous les participants et clôture l'Assemblée Générale à 17 heures 45.

Saint Etienne de Crossey
Le 02 octobre 2010.

Le Président du Comité

La Vice - Présidente

Jean Pierre DAGAND

Isabelle DALICOUD

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
02 OCTOBRE 2010
RAPPORT MORAL**

Saint Etienne de Crossey, le 02 octobre 2010.

Ouverture de l'Assemblée Générale.

Tout d'abord j'adresse tous mes remerciements à Mr GAUJOUR Jean François, Maire de Saint Etienne de Crossey, Conseiller Général, qui a bien voulu mettre à notre disposition cette salle du conseil municipal ainsi qu'à Thierry LOMBARDI, président adjoint du « karaté club de Crossey », qui a été un parfait intermédiaire.

C'est la seconde fois que j'ai l'honneur de présider l'Assemblée Générale Départementale en espérant qu'elle soit constructive.

Je vous demande d'excuser les absences de Michel ROIG, secrétaire général, de Pascal BOUCHERLE, Président d'Honneur, de Gérard COMTE, trésorier et de Jean Marc VAL, commission sportive, retenues pour des raisons d'ordre privée.

Comme à l'accoutumée, je rappelle qu'il s'agit d'une Assemblée Générale Ordinaire, qu'il n'y a pas de quota applicable pour sa tenue et que les décisions sont prises à la majorité simple. Prendront part aux votes les représentants des clubs affiliés, licenciés à la Fédération à partir du 31.08.2010 et à jour de leurs cotisations 2009/2010. J'en profite pour faire l'appel à cotisations pour la saison 2010/2011, sachant que le montant est de 52 Euros, voté en Assemblée Générale le 18 octobre 2008.

Approbation du procès verbal de l'AG du 13 septembre 2009.

Après cette brève introduction et pour suivre l'ordre du jour, je vous demande de bien vouloir vous prononcer sur l'approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 13 septembre 2009 dont vous avez tous été destinataires par courriel et qui est consultable sur le site départemental.

Je mets aux votes le procès verbal de l'Assemblée Générale du 13 septembre 2009. Approuvé à l'unanimité, moins une abstention (Georges EYSSARD représentant l'USSE)

Rapport moral.

Une assemblée générale c'est le rassemblement annuel des présidents des clubs affiliés ou de leurs représentants. Votre participation c'est l'occasion de savoir comment le Comité Départemental a travaillé au cours de la saison écoulée et comment il a géré votre budget.

Il faut déterminer si la politique mise en œuvre est la bonne en mesurant les progrès réalisés. Le karaté et les disciplines associées sont-ils attractifs en Isère ?

Le premier chiffre parlant est celui des licenciés et de l'évolution des clubs.

Le département de l'Isère enregistre pour la saison 2009/2010, 3660 licenciés, soit une augmentation de 189 licenciés par rapport à la saison précédente, représentant une progression de 5,45%, la moyenne nationale étant de 5,74%.

Pour comparer avec nos voisins de Ligue : La Drôme Ardèche affiche une progression de 63 licenciés (+ 3,38%), La Haute Savoie compte 61 licenciés de plus (+3,52%) tandis que la Savoie en perd 50 (- 2,84 %). L'ensemble portant la Ligue à 9092 licenciés, l'Isère représentant plus de 40%. Pour information, la FFKDA compte 211.151 licenciés.

Les 189 licenciés supplémentaires enregistrés se répartissent dans les catégories suivantes :

- = karaté : 58 licenciés, soit une évolution de + 1,78%
- = karaté Jutsu : 48 licenciés, soit une évolution de + 29,27%
- = disciplines associées : 83 licenciés, soit une évolution de + 82,18%.

A l'analyse de ces chiffres, une constatation s'impose : ce n'est pas le karaté qui est à l'origine de la progression du nombre des licenciés en Isère, mais les disciplines associées, avec les arts martiaux vietnamiens, les arts martiaux du sud - est asiatique et le karaté jutsu.

Les 3660 licenciés de l'Isère sont répartis dans 79 clubs dont 71 sont considérés comme étant à jour de leur cotisation départementale.

Le Comité Départemental se félicite « des retours » de « L'Union Sportive Champiéroise », du « Karaté Club de Saint Ismier » et de de l' « Association Kung Fu Shaolin ».

Le département affiche en outre la création de 7 clubs :

- = 2 de karaté avec le « Karaté Club de Cras » initié par Rémi BARBARIN et le « Karaté Club des Abrets » avec Eric FRIART
- = 3 d'arts martiaux vietnamiens avec le « Viet Vo Dao de Vaulx Milieu », « la matheysine Viet Vo Dao » et le « Triskel Dong Hai » de Grenoble.
- = 2 d'arts martiaux du sud-est asiatique : « les Ateliers du Tai Ji » et « le Souffle du Vent ».

Deux autres clubs de karaté vont débiter cette saison nouvelle :

« Grenoble Karaté Académie » au dojo Prémol, rue Henri Duhamel à Grenoble et « l'Ecole de Karaté du Val d'Ainan » à Saint Geoire en Valdaine, club de la famille MOREAU.

A ces deux baromètres positifs, il faut ajouter celui du nombre de candidats de l'Isère au passage du 1^{er} Dan qui a pratiquement triplé depuis 2007 avec plus de 60 récipiendaires pour la saison écoulée.

Une dynamique nouvelle s'est amorcée et grâce à vous tous, grâce à votre implication dans le développement de votre passion, le karaté et les disciplines associées se portent bien dans notre département. Des clubs phares ont pris en mains leur destinée et représentent fièrement notre département dans les compétitions nationales, sujet qui sera traité dans le rapport d'activité.

Au sujet des passages de grade 1^{er} Dan, je vous rappelle, que préalablement à la réunion de la CORG qui s'est tenue le 27 septembre 2009 à Varcès, et à laquelle j'ai participé ainsi que Mauricette ROIG, responsable de la CODG Isère, j'avais, par courrier du 22 septembre, alerté le Président de la Ligue Dauphiné Savoie du fait que le Département de l'Isère ne pourrait pas financièrement assurer l'organisation des passages de grades 1^{er} Dan sans un accord préalable de prise en charge par la Ligue, des dépassements de frais engendrés par ces passages de grade.

Le 26 septembre 2009, les membres du Comité Directeur de la Ligue décidaient d'assurer l'organisation des passages de grade 1^{er} Dan du Département de l'Isère, sans tenir compte de mes propositions. Le Président de la Ligue n'ayant pas participé à la réunion du 27 septembre, et aucune solution ne pouvant émaner d'un dialogue constructif, nous avons décidé, par courrier du 29 septembre 2009, de laisser l'organisation des passages de 1^{er} Dan à la Ligue.

Durant les deux saisons écoulées, je me suis efforcé d'amener les instances départementales à « reconnaître » notre existence, je me suis attaché à démontrer notre crédibilité. A cet effet j'ai participé à toutes les réunions du CDOSI, de l'ex DDJS, j'ai suivi des cours de formation et j'ai engagé le comité départemental dans le weekend du sport en famille. Je remercie Pierre Olivier VERSCHOORE, président du « Karaté Do Belledonne » de Brignoud, pour l'aide et le soutien qu'il m'a apportés en m'accompagnant ou me représentant dans ces réunions. J'avais avec le comité départemental, défini un plan de développement du karaté dans l'Isère pour l'Olympiade 2008/2012, déposé à « Jeunesse et Sport ».

Le sérieux de notre gestion et de nos objectifs a favorisé l'attribution au comité par le CNDS, d'une subvention de 4.000 Euros, à travers 4 actions ciblées :

- = la préformation des meilleurs jeunes à la compétition (entraînements kumité départementaux : 1000,00 €)
- = le développement de la pratique du karaté (1500,00 €)
- = la formation de responsables, juges et arbitres (750 €)
- = la promotion de la discipline (750 €).

Nous continuerons à nous employer à la réalisation du plan quadriennal défini en 2008, en agissant pour le développement de la pratique du karaté en Isère et la promotion de la discipline, en pérennisant les entraînements kumité départementaux et en agissant plus particulièrement sur la formation de juges et arbitres qui font cruellement défaut.

Quant à la subvention de fonctionnement attribuée par le Conseil Général de l'Isère, elle est restée stable à 2.750 Euros.

Si le compte de résultat de la saison 2009/2010 présente un excédent de 1929,23 Euros, ce qu'il faut surtout retenir c'est que la moitié des produits encaissés par le comité départemental est constituée par des aides publiques, lesquelles s'élèvent à 6750,00 Euros contre 6875,00 Euros d'autofinancement (ristourne sur les licences et cotisations clubs). Pendant combien de temps cette situation pourra durer ?

« Jeunesse et sport » n'est plus qu'un pôle au sein de la nouvelle Direction Départementale de la Cohésion Sociale, et le 31 août dernier, l'Etat confirmant une fois encore son désengagement dans de nombreux domaines, fermait le CREPS de Voiron, structure pourtant très appréciée par les professionnels et les athlètes de haut niveau. Bon courage et longue vie à l'Association « Tremplin, Sport Formation » qui maintient une activité sur le site.

Et pour nous, Comité Départemental de karaté de l'Isère, qu'avons-nous à attendre de notre système fédéral, auquel nous restons attachés ?

Le 19 septembre 2009, à Montrouge, s'est tenu le Colloque des Présidents, Michel ROIG, secrétaire général, ayant été mandaté pour représenter le Comité Départemental. Deux motions, préparées en réunion du Comité, ont été déposées lors de ce colloque.

La première mettait en évidence l'insuffisance de la part d'autofinancement du comité, nécessitant un autre partage des richesses, par exemple en augmentant le reversement fédéral par licence et en autorisant les départements à s'approvisionner en passeports directement auprès de la Fédération et d'en assurer la vente.

La seconde motion mettait en évidence l'impossibilité financière pour notre département d'assurer les passages de grade 1^{er} Dan sans un changement radical, c'est à dire percevoir le même montant que perçoit la Ligue lorsqu'elle l'organise, c'est-à-dire 25 Euros.

Le 30 janvier 2010, à Paris, les délégués élus du Comité Départemental ont participé à l'Assemblée Générale Fédérale.

Le Président de la Fédération Française faisait connaître par courrier du 02 avril 2010, qu'afin de faire évoluer et d'harmoniser la vie fédérale, une réflexion se ferait en deux temps :

= 1^{ère} résolution : réunion des Présidents de Ligue le 09 avril 2010, et constitution d'une commission mixte présidents de ligues / présidents départementaux.

= 2^{ème} résolution : l'Assemblée Générale votait une ligne budgétaire de 30.000 Euros spécifiquement consacrée au financement de certains projets de développement des comités départementaux.

Des réformes fédérales semblaient initiées et tous les membres du Comité Isère étaient satisfaits par les réactions des instances fédérales, j'ai fait connaître à tous les clubs ma satisfaction personnelle rappelant mon engagement dans la défense des intérêts des responsables des clubs de l'Isère et de leurs licenciés, socle du système fédéral. J'écrivais cependant mon espoir de ne pas voir « la montagne accoucher d'une souris ».

Qu'est-il advenu de la première résolution fédérale ?

Si la réunion des Présidents de Ligue a bien eu lieu, qu'est-il advenu de la commission mixte ? Si elle a été constituée, seuls quelques privilégiés en ont fait partie dans l'ignorance des autres. Si cette idée pourtant novatrice, est morte dans l'œuf, les décisions qui ont été prises par la fédération, l'ont été une nouvelle fois, sans consultation de la base au mépris de ceux qui sont le fondement de la pyramide fédérale.

Si des concessions sont faites au niveau des passages de grades 1^{er} Dan et sont confiés aux départements, c'est uniquement dans le but de décharger les ligues, ce n'est pas pour faire « plaisir » aux départements volontaires.

Apparemment, il n'est pas mis fin au monopole des Ligues en ce qui concerne la vente des passeports.

Qu'est-il advenu de la 2^{ème} résolution fédérale ?

« Une ligne budgétaire supplémentaire de 30.000 Euros sera spécifiquement consacrée au financement de certains projets de développement des Comités Départementaux. Je vous ferai parvenir dès que possible les axes stratégiques de développement auxquels vos projets devront répondre pour obtenir un financement fédéral ». Voilà comment s'articule le courrier du Président de la Fédération.

Et voilà ce qu'il en reste dans le règlement financier : seules les Ligues peuvent bénéficier d'une aide fédérale de 500 à 1000 Euros pour « la réalisation d'un projet particulier et ponctuel en matière de développement ».

Le département peut prétendre à une aide de 500 Euros, en organisant au moins deux compétitions d'animation pour le public des enfants et des jeunes, sachant qu'afin de pouvoir prétendre au reversement fédéral d'1 Euro par licencié, le département doit organiser une compétition pour les enfants et une autre pour les adultes, en plus des sélectives pour la Ligue.

Ce qui revient à dire qu'avec le reversement fédéral d'1 Euro par licencié et une aide éventuelle de 500 Euros, soit environ 4200 Euros, le département doit organiser :

= les 4 compétitions sélectives pour la ligue (championnat départemental kumité minimes à seniors – coupe départementale kumité PPB – championnat départemental katas MCJS – coupe départementale katas PPB)

= 1 compétition enfants

= 1 compétition adultes

= 2 rencontres d'animation

alors que notre ligue percevra 4500 Euros (9000 licenciés X 0,50 Euro) pour l'organisation de 2 compétitions : coupe de Ligue kumité poussins Elite et une Coupe de Ligue katas PB Honneur.

La montagne a bien accouché d'une souris ! C'est le message qu'a déposé le comité Isère lors du dernier Colloque, le 11 septembre 2010.

Pour l'avenir, encore une fois, nous ne compterons que sur nous, sur nos propres actions, dans le respect de l'éthique fédérale, avec une gestion rigoureuse.

Je ne saurai continuer ce rapport moral, sans affirmer une nouvelle fois avec quel bonheur nous avons appris le 17 avril 2010, le résultat de Remi FICARAZZO, aux championnats de France combats cadets, en moins de 70 kilos : **champion de France**. Nous lui renouvelons nos félicitations ainsi qu'à son entraîneur Frank MENVIEL. Inscrit sur la liste ministérielle des athlètes de haut niveau espoir, Rémi a intégré le pôle France karaté au CREPS de Talence en Gironde, seule structure adaptée pour poursuivre son double projet : sport et études. Il est entré en classe de seconde sportive au Lycée Victor Louis de Talence. Face à l'importance des moyens financiers engagés par le club et la famille, le Président de l'ESSM Karaté, sollicite le département pour l'obtention d'une subvention exceptionnelle. On ne peut pas que lui souhaiter « bonnes chances », je pense qu'il faut aider dans la mesure de nos moyens, sans pouvoir préciser de montant dans l'immédiat. Il me faut votre avis. C'est pourquoi, je vous demande de vous prononcer, à main levée, sur le principe de l'attribution d'une subvention exceptionnelle dont le montant sera dans la fourchette de 500 à 800 Euros.

Je vous remercie pour l'unanimité obtenue dans l'accord de cette subvention, précisant une nouvelle fois que cette subvention est exceptionnelle : elle n'est pas automatiquement reconductible et n'est pas accordée pour le titre de champion de France obtenu mais parce que l'intéressé intègre le CREPS de Talence en Sport Etudes. Le montant exact, défini dans la fourchette ci-dessus, sera déterminé en réunion du comité directeur ainsi que les modalités de versement.

Enfin je termine en vous donnant le calendrier définitif des compétitions départementales :

Nous débiterons la saison avec le championnat départemental kumité minimes à seniors, le dimanche 07 novembre 2010, au gymnase Maurice Cucot à Pontcharra.

Le dimanche 12 décembre 2010, se dérouleront la coupe départementale katas PPB et le championnat départemental katas MCJS, au gymnase de l'Arcade à Voreppe.

La Coupe départementale kumité PPB aura lieu le dimanche 09 janvier 2011 au gymnase intercommunal de Saint Etienne de Crossey.

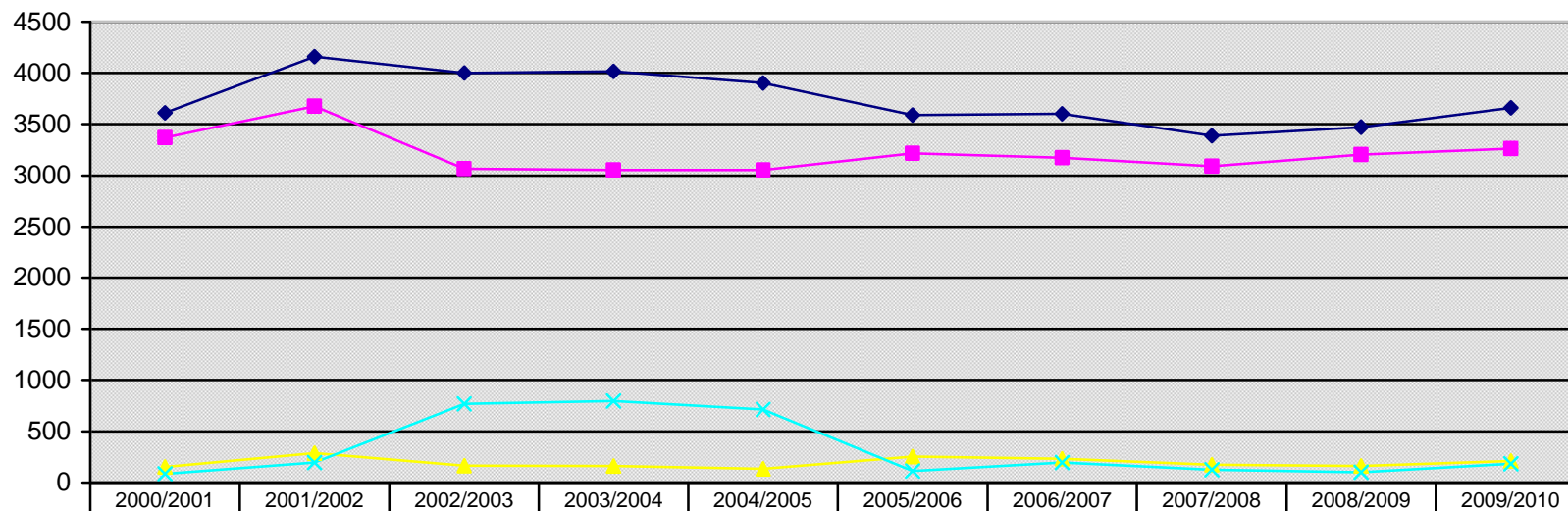
La saison se terminera avec la coupe de l'Isère (enfants et adultes) qui se disputera le dimanche 06 février 2011, au gymnase intercommunal de Saint Etienne de Crossey.

En conclusion, je dirai que le Comité Départemental de l'Isère a continué dans la voie qu'il s'était tracée afin de soutenir et développer la pratique sportive du karaté et des disciplines associées dans l'Isère. Beaucoup de travail a encore été accompli avec un engagement encore plus fort auprès des licenciés. Du chemin reste à faire et il faudra être vigilant. Je ne pourrai terminer sans remercier l'ensemble de l'équipe qui m'entoure et m'accorde sa confiance.

Merci.

Jean Pierre DAGAND
Président du Comité Isère.

Evolution des licences entre karaté - karaté Jutsu - Associées 2000/2001 à 2009/2010



◆ total	3611	4158	3999	4014	3900	3589	3601	3390	3471	3659
■ karate	3370	3673	3066	3055	3053	3218	3173	3090	3206	3263
▲ karate jutsu	154	289	167	164	136	256	233	174	164	212
× Associés	87	196	766	795	711	115	195	126	101	184

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
02 OCTOBRE 2010
RAPPORT D'ACTIVITE**

1 - Assemblée générale ordinaire 2009.

L'Assemblée Générale Départementale s'est tenue le 13 septembre 2009, dans la salle du Conseil Municipal, à la Mairie de Saint Etienne de Crossey. 25 clubs étaient présents ou représentés sur 62, totalisant 72 voix sur 151 possibles.

L'Assemblée ordinaire a approuvé le rapport moral et le rapport d'activité. Elle a donné quitus au trésorier et aux membres du Comité Directeur pour leur gestion.

2 – Colloque des Présidents 2009.

Michel ROIG, secrétaire général, a été mandaté pour représenter le Comité au Colloque des Présidents départementaux qui s'est tenu le 19 septembre 2009 à Montrouge. Deux motions, préparées en réunion du Comité, ont été déposées lors de ce colloque mettant en évidence l'insuffisance de la part d'autofinancement du comité et l'impossibilité budgétaire pour notre département d'assurer les passages de grade 1^{er} Dan sans un changement radical du financement.

3 – « Weekend » du Sport en Famille.

Le « **Weekend du Sport en Famille** », est une manifestation sportive et familiale initiée par l'ex Direction Départementale de Jeunesse et Sport et coordonnée par le Comité Départemental Olympique et Sportif. Elle s'est déroulée en Isère les 19 et 20 septembre 2009.

Le 19 septembre 2009, le karaté a été présent sur les sites de :

- = Beaufort, avec la section karaté du Centre Culturel de l'Ile du Battoir.
- = Grenoble, Ile Verte, avec le Grenoble Karaté Hoche.
- = Vif, avec le Karaté Club Varçois.
- = Claix, avec le Karaté Club Pontois.

Le Président du Comité Départemental Isère a tenu un stand sur le site de Lumbin, les 19 et 20 septembre, avec la collaboration des membres du « Karaté Do Belledonne », où ils ont accueilli et renseigné un public nombreux pendant que le « Shotokan Karaté Club de Saint Vincent de Mercuze », les ravissait par des démonstrations orchestrées par Mauricette ROIG.

Ainsi le temps d'une journée ou d'un weekend, enfants, parents et grands-parents, ont eu l'opportunité, avec le soutien du Comité Départemental et de clubs affiliés, de « faire connaissance » avec le karaté.

Le Karaté Club du Lac et le Karaté Club de Moirans, sont intervenus dans le cadre des Journées du Patrimoine.

4 - Réunion de la CORG du 27 septembre 2009.

Le 26 septembre 2009, les membres du Comité Directeur de la Ligue décidaient d'assurer l'organisation des passages de grade 1^{er} Dan du Département de l'Isère sans tenir compte des propositions du Comité Isère et en l'absence de tout dialogue constructif. Le Président du Comité Isère et la responsable de la CODG Isère, ont participé à la réunion de la CORG du 27 septembre 2009 pour la validation des jurys de grades, en l'absence excusée, du Président de la Ligue.

5 – Assemblée Générale Fédérale 2010.

Les délégués élus du Comité Départemental qui ont participé à l'Assemblée Générale Fédérale, qui s'est tenue à Paris le 30 janvier 2010, sont revenus pleins d'espoirs. Des réformes fédérales semblaient initiées.

6 – Réunions du bureau et du Comité Directeur du Département.

Le bureau et le comité directeur du Département se sont réunis à deux reprises, avec la présence du Directeur Technique Départemental :

* le 21 février 2010, à la Maison des Associations à La Terrasse. A cette occasion les membres du Comité ont approuvé le compte rendu de l'AG du 13 septembre 2009. Puis il a été dressé un bilan quantitatif, qualitatif et financier des compétitions départementales, qualificatives pour la Ligue et nous avons fait un bilan de la coupe de l'Isère. Nous avons dressé un premier bilan financier qui nous a conduits à ne pas engager de dépenses supplémentaires à nos prévisions.

* le 05 septembre 2010, à la Maison des Associations à La Terrasse. Nous avons dressé le bilan des licences, clubs et cotisations. Pour la saison écoulée, l'Isère compte 3660 licenciés, soit une progression de 189 et une évolution de 5,45%, proche de la progression moyenne nationale qui est de 5,74%. Ces 3660 licenciés sont répartis dans 79 clubs. Nous avons fait le point sur les subventions obtenues et dressé le bilan financier. Nous avons établi le calendrier départemental et préparé le Colloque des Présidents, du 11 septembre 2010 à Paris.

Le Comité Directeur n'a pas estimé nécessaire la tenue de 3 réunions.

7 – Compétitions.

* Le Championnat kumité minimes à seniors qui s'est déroulé à Pontcharra le 08 novembre 2009 a vu la participation de 119 compétiteurs sur 145 inscrits.

* La coupe kumité PPB qui a eu lieu à Saint Martin d'Hères le 29 novembre 2009 a vu la participation de 130 compétiteurs sur 164 inscrits.

* La Coupe et le championnat kata à Voreppe le 06 décembre 2009 ont vu une participation totale de 156 compétiteurs sur 208 inscrits.

= *coupe kata PPB : 109 inscrits dont 78 participants.*

= *championnat départemental kata : 96 inscrits dont 78 participants.*

Avec 405 participants aux compétitions, la saison 2009/2010 voit une baisse de 50 participants par rapport à la saison passée. Cette baisse de participation, plus affirmée chez les garçons, n'est cependant pas excessive. Il est utile de rappeler qu'à un certain moment, 16 établissements d'enseignement étaient fermés en Isère pour cause de grippe.

Les garçons représentent 68,6 % des participants, les filles 31,4 %.

* La coupe de l'Isère s'est disputée le 11 octobre 2009 à Saint Etienne de Crossey et a rassemblé 150 compétiteurs. Si l'organisation de cette compétition semble incontournable, elle représente un poids financier important et il ne sera possible de maintenir cette compétition qu'à condition de faire appel une nouvelle fois à une partie de bénévolat et des sponsors.

8 – Les entrainements kumité départementaux.

9 entrainements kumité départementaux ont été dispensés au gymnase Ernest Pigneguy de Voreppe par Djamel BEZRICHE, 6^{ème} Dan, professeur diplômé d'Etat avec la présence de Mohamed KERBATI, le Directeur Technique Départemental. Un groupe d'une trentaine de participants s'est fidélisé à ces cours de combats grâce au soutien de dirigeants de clubs, « vitrines » du karaté départemental. A cette occasion, le comité remercie les membres du Karaté Club de Voreppe pour leur contribution au bon déroulement de ces entrainements qui seront reconduits. Ces entrainements sont financés à 51 % par une subvention dédiée au titre de la préformation des jeunes.

9 – Les résultats sportifs des compétiteurs de l'Isère.

*** Coupe de France combats cadets, le 06 décembre 2009 à Reims.**

= **Julien ALBALADEJO**, du SKCD Saint Vincent de Mercuze, termine 7^{ème} (sur 42 engagés) dans sa catégorie de moins de 63 kilos.

*** Coupe de France Combats minimes, le 19 décembre 2009 à Coubertin.**

= **Marie MADDALENO**, de Saint Martin d'Hères remporte la **médaille d'or** en plus de 55 kilos. Quant à **Marie RIBEIRO**, du même club, en moins de 50 kilos, elle remporte une belle 5^{ème} place (sur 32 engagées).

*** Open de l'Ile de France du 20 décembre 2009 à Coubertin.**

= Médaille d'argent pour **Khaled ZELLAGUI**, de Saint Martin d'Hères en cadet moins de 57 kilos.

= Médailles de bronze pour **NACERI Ymane** et **CAPAROS Estelle** du Karaté Grenoble Hoche, en cadettes moins de 47 kilos.

= Une 5^{ème} place pour **NACERI Feryal** du Karaté Grenoble Hoche, en cadettes moins de 54 kilos.

= Une 7^{ème} place pour **Alexandre RAFIDINARIVO**, du Karaté Club de Voreppe, en cadets moins de 63 kilos.

*** Championnat de France kata MCJS, 6 et 7 mars 2010 à Coubertin.**

= **Rémi MARTORANA**, du Karaté Grenoble Hoche se classe 7^{ème} (sur 66 participants) et l'équipe cadets de ce même club prend la 5^{ème} place sur 22 engagées.

*** Championnats de France Universitaires Katas, 13 et 14 mars 2010, à Clermont Ferrand.**

= **Vanessa PORKOLAB** du karaté club pontois se classe 7^{ème}.

*** Championnats de France de karaté Jutsu, 13 mars 2010 à Toulouse.**

16 ligues étaient représentées. **Nathalie VIAL**, du Kenpo Nord Isère est **championne de France de karaté jutsu** en seniors, moins de 65 kilos et elle remporte également la première place en open.

*** Championnat de France de Yoseikan Budo, 3 et 4 avril 2010 à Lille.**

= **Marianne BARAC**, de l'Olympique Saint Quentinnois est championne de France en cadettes moins de 56 kilos.

*** Coupe de France de karaté contact, 04 avril 2010 à Paris Charletty.**

= **Jérémy MONACO**, de l'Olympique Saint Quentinnois, est vainqueur de la coupe de France de karaté contact en seniors moins de 90 kilos.

*** Coupe de France de Tai-Jutsu, 03 et 04 avril 2010 à Alençon.**

= **BISONI Cyril** (benjamin) et **BISONI Sophie** (cadette), licenciés au club Alpes Taï Jitsu, remportent chacun une troisième place.

= L'équipe jeunes (cadets-juniors) composée de **BISONI Sophie** et de **LEVEQUE William**, de Alpes Taï Jitsu, remporte la coupe de France.

*** Championnats de France combats, cadets, 17 avril 2010, à Issy les Moulinaux.**

= **Rémi FICARAZZO**, de l'Entente Sportive de Saint Martin d'Hères, est sacré **champion de France** en moins de 70 kilos.

*** Coupe de France combats pupilles, 15 et 16 mai à Coubertin.**

= **CLET Mélanie**, du Karaté Club Pontois, en moins de 45 kilos, enlève la médaille d'argent.

*** Open de Genas, 08 mai 2010.**

= le Karaté Grenoble Hoche et le club de Saint Martin d'Hères envoient deux importantes délégations et ils ramènent une moisson de médailles.

*** Coupe de France Sud, 29 et 30 mai 2010, à Nîmes.**

On constate une forte participation des compétiteurs de l'Isère à la Coupe de France Sud Kunité qui s'est déroulée les 29 et 30 mai 2010, à Nîmes, d'où ils ont ramené d'excellents résultats.

Tout d'abord **une médaille d'or** remportée par **Adrien MENARD**, en minime (moins de 40 kilos), licencié au **Karaté Club de Morestel**. Il s'était classé 5ème, sur 60 participants, à la coupe de France kata le 28 novembre 2009.

Puis deux **médailles d'argent** avec :

= **Rémi FICARAZZO** (cadet moins de 70 kgs) de l'Entente Sportive de Saint Martin d'Hères.

= **David DE OLIVEIRA** (minime moins de 50 kgs) du Shotokan Karaté Club du Dauphiné Saint Vincent de Mercuze.

Suivent **3 podiums de bronze** avec **Antoine GRAND'EURY** (minime + 65kgs) du SKCD Saint Vincent de Mercuze - **Joris BRODER GAILLARD** (minime moins 40 kgs) et **Sirine NACERI** (minime moins de 40 kgs) du Karaté Grenoble Hoche.

Des places d'honneur en 5ème position : **Mathieu CAPAROS** (minime moins de 50 kgs) - **Feryal NACERI** (moins de 54 kgs) et **Théo CHIAMBRETTO** (moins de 65 kgs) du Karaté Grenoble Hoche - **Marie RIBEIRO** (minime) et **Adrien VINEL** (junior) de l'Entente Sportive de Saint Martin d'Hères - **Rémi MATHONNET** (moins de 52 kgs) du K.C Voreppe - **Aurélié PAQUIER** et **Laurine LEONE** (minimes) du SKCD St Vincent de Mercuze.

*** Coupe Internationale « Le Hettet Cup » 19 et 20 juin à Carcassonne.**

Deux délégations ont dignement représenté l'Isère à cette coupe :

= le karaté Grenoble Hoche avec **Feryal NACERI** et **Estelle CAPAROS** qui terminent à la 5^{ème} place dans leur catégorie respective. Quant à **Mathieu CAPAROS**, il termine 7^{ème}.

= l'Entente Sportive de Saint Martin d'Hères qui ramène 2 médailles d'argent, avec ses deux cadets **Rémi FICARAZZO** et **Khaled ZELLAGUI**.

Conclusion.

Beaucoup de travail a encore été accompli avec un engagement encore plus fort auprès des licenciés. Merci aux clubs qui s'engagent et font en sorte que l'Isère figure dans un grand nombre de compétitions. Merci à tous les licenciés, aux parents, aux bénévoles, qui s'investissent, qui sont le socle de la pyramide fédérale, bien souvent oubliés ...

Jean Pierre DAGAND
Président du Comité Isère
30 septembre 2010.

**ASSEMBLEE GENERALE DU 02 OCTOBRE 2010
RAPPORT FINANCIER**

**Compte de résultat – Bilan financier
Budget prévisionnel 2010/2011**

Compte de résultat, exercice 01 septembre 2009 – 31 août 2010.

A) – Compte de charges.

Le compte de charges est constitué par 4 postes :

- = les achats
- = les services extérieurs
- = les autres services extérieurs
- = les autres charges.

1°) – **Les achats.** Ils sont constitués par :

- = les fournitures de bureau comité et commission sportive = 380,58
- = achat de 2 ordinateurs portables + sacoches + imprimante = 883,90

Total des charges achats : 1264,48 Euros pour un N-1 de 9046,28 la différence étant constituée principalement par l'achat en N-1 des tableaux d'arbitrage, les stages BILICKI, les achats de passeports, écussons, cravates.

2°) – **Les frais de services extérieurs** sont constitués par l'achat de documentation spécialisée, les frais d'AG antérieure et réunions, pour un total de **320,34.**

3°) – **Les autres services extérieurs** sont constitués par :

= les frais postaux et services bancaires = 153,63

= les rémunérations d'intermédiaires : honoraires docteur et postes de secours pour les compétitions kumité, les repas et récompenses pour toutes les compétitions = 4199,88

= les relations publiques, internet = 202,90

= les frais de déplacements composés :

: par les défraiements des juges, des arbitres et des membres du comité = 4347,00

: par les déplacements pour le colloque des présidents et l'assemblée générale = 341,70

: les frais réels de l'entraîneur kumité = 1967,40 (couverts à 51% par une subvention spécifique de 1.000,00 Euros))

Total des charges « autres services » est de 11212,51 Euros pour un N-1 de 11044,44.

4°) – **Les autres charges** sont constituées par :

= les charges liées à l'activité : participation aux AG CDOSI et autres, formation comptabilité, achat d'un logiciel de comptabilité pour un total de 244,20 Euros.

Ce qui nous donne un total des charges de 13098,53 Euros, pour un N-1 de 23059,91 et un prévisionnel de 17500,00.

Prix de revient par compétition :

= championnat kumité minimes à seniors : le total des défraiements s'élève à 857,00 Euros et la logistique (médecin, poste de secours, repas, récompenses) à 1278,54 Euros portant le prix de revient de la compétition à 2135,54 Euros. (N-1 = 2627,25)

= coupe départementale kumité PPB : le montant des défraiements s'élève à 1075,00 Euros, la logistique à 1087,15, pour un prix de revient de la compétition à 2162,15 Euros. (N-1 = 1733,45)

= coupe et championnat départemental katas : le total des défraiements s'élève à 755,00 Euros et la logistique à 445,75 Euros, soit un prix de revient de la compétition à 1200,75 Euros. (N-1 = 1303,51)

Total des 3 compétitions = 5498,44 Euros pour 5664,21 en N-1.

= coupe de l'Isère : le total des défraiements s'élève à 816,00 Euros, la logistique à 1768,73 Euros, pour un prix de revient de la compétition à 2584,73 Euros. (N-1 = 1118,55 – bénévolat de l'arbitrage et de l'encadrement)

Prix de revient total des compétitions : 8083,17 Euros. (N-1 = 6782,76)

Notre saison compétition s'est terminée avec des dépenses maîtrisées pour un cout total de 8083,17 euros, soit une dépense supérieure de 1300,00 Euros par rapport à la saison passée, résultant de l'organisation de la coupe de l'Isère.

B) – Compte de produits.

Le compte de produits est beaucoup plus simple et il est constitué par 2 postes :

1°) – **Les produits de gestion courante**, constitués par

= les ristournes fédérales : 3775 Euros.

= les cotisations clubs : 3100 Euros

= les remboursements fédéraux colloque et AG = 766,60 Euros pour un total de **7641,60 Euros**.

2°) – **Le poste « Autres produits »**, constitué par : les subventions d'exploitation, les produits financiers, les produits exceptionnels.

= les subventions perçues :

= Conseil Général fonctionnement = 2750,00 Euros.

= CNDS = 4000,00 Euros dont 1000,00 Euros pour les entrainements kumité.

= FFKDA pour ordinateurs = 500 Euros

Total des subventions = 7250 Euros.

= les produits financiers : 102,44

Le montant total du poste « autres produits » s'élève à 7386,16 Euros.

Le total des produits s'élève à 15.027,76 pour un N-1 de 25.035,73 et un prévisionnel de 17500,00.

Le résultat net pour la saison 2009/2010 dégage un excédent de 1.929,23 Euros. (N-1 dégageait un excédent de 1975,82)

Notre trésorerie se présente sous la forme suivante :

1 solde sur livret de 7119,06

1 solde sur compte chèque de 5245,19

1 solde caisse de 15,74

soit un montant total en trésorerie de 12.379,99 Euros, contre 10.450,76 Euros à N-1.

Ces 12.379 Euros nous permettent d'avoir une base solide pour la saison à venir.

Nous avons géré le comité avec rigueur et c'est sans doute grâce à cette rigueur que nous entamerons sereinement la saison prochaine.

En annexe, le compte de résultat sous forme de tableau.

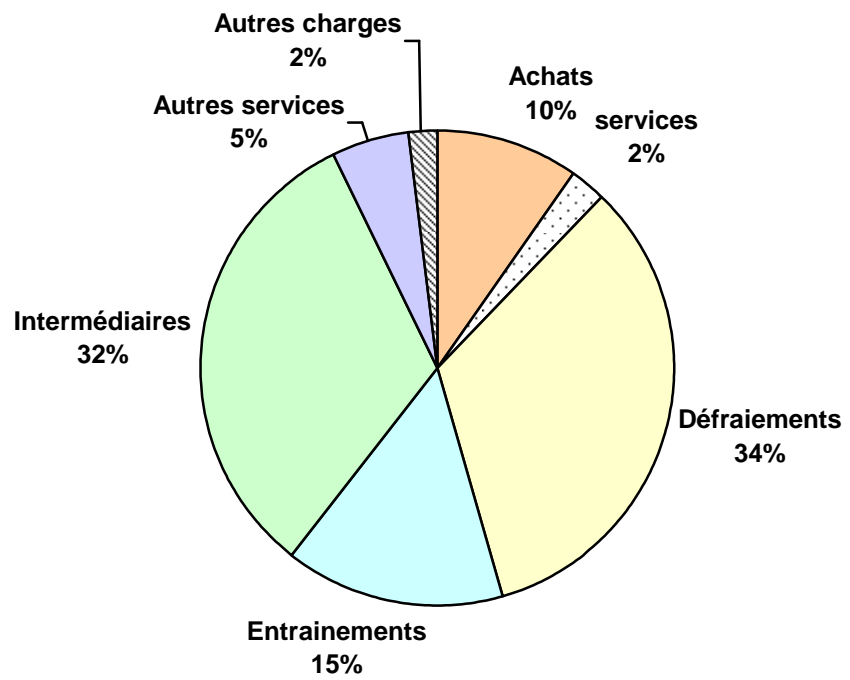
Le budget prévisionnel 2010/2011 est calqué sur le compte de résultat 2009/2010, avec des charges et produits s'équilibrant à 17.500 Euros.

En annexe, le budget prévisionnel.

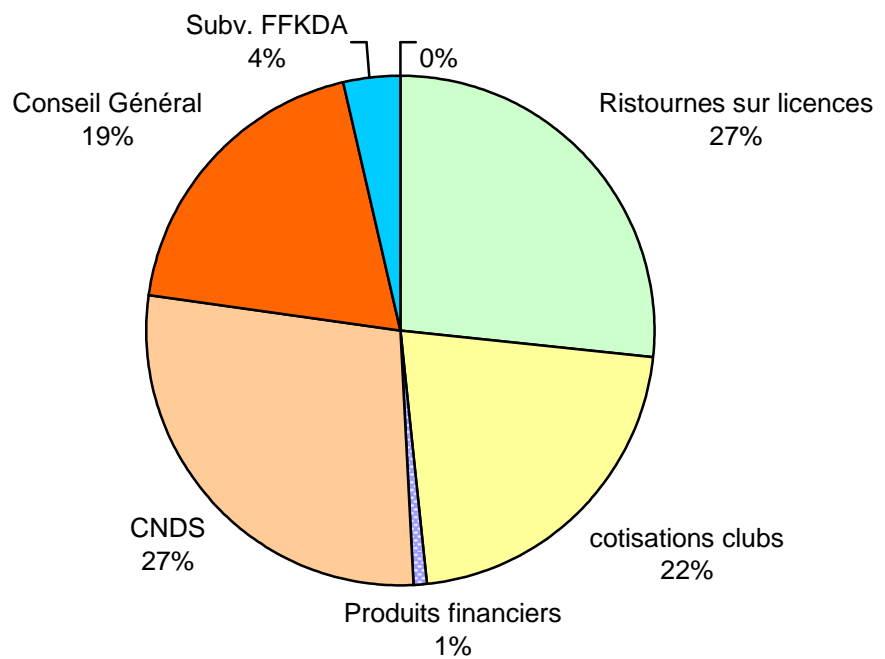
Le 02 octobre 2010.

P/O le trésorier
Le Président du Comité.

Compte de charges



Compte de produits



COMITE DEPARTEMENTAL DE KARATE DE L'ISERE

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 01 SEPTEMBRE 2009 AU 31 AOUT 2010

CHARGES	€
60. Achats (sauf 603)	
602. Fournitures de bureau	380,58
604. Achat de prestations de services	0,00
605. Achat de matériel	883,90
606. Achat de marchandises	0,00
Total achats :	1264,48
61. Services extérieurs	
6181. Documentation	82,00
6185. Frais d'Assemblée Générale	238,34
Total services extérieurs	320,34
62. Autres services extérieurs	
622. Rémunérations d'intermédiaires	4199,88
623. Relations publiques, cadeaux, site internet	202,90
6251. Déplacements, missions	6656,10
626. Frais postaux	152,13
627. Services bancaires et assimilés	1,50
Total autres services extérieurs	11212,51
64. Charges de personnel	
641. Rémunérations du personnel	0,00
645. Charges de sécurité sociale	0,00
647. Autres charges sociales	0,00
648. Autres charges de personnel	0,00
Total charges de personnel	0,00
86. Emplois des contributions volontaires	
860. Secours en nature	0,00
861. Mise à disposition gratuite de biens	0,00
862. Prestations	0,00
864. Personnel bénévole	0,00
Total emplois des contributions	0,00
Autres charges	
63. Impôts et taxes	0,00
65. Autres charges de gestion courante	244,20
66. Charges financières	0,00
67. Charges exceptionnelles	57,00
68. Dotations aux amortissements	0,00
69. Impôts sur les sociétés	0,00
Total autres charges	301,20
TOTAL CHARGES	13098,53

PRODUITS	€
70. Ventes de produits et services	
701. Ventes de produits finis	0,00
702. Ventes de produits intermédiaires	0,00
706. Prestations de services	0,00
707. Ventes de marchandises	0,00
708. Produits des activités annexes	0,00
Total ventes	0,00

75. Produits de gestion	
756. Cotisations - Adhésions - Licences	6 875,00
758. Produits divers de gestion	766,60
Total produits de gestion	7 641,60

87. Contributions volontaires	
870. Bénévolat	0,00
871. Prestations en nature	0,00
872. Dons en nature	0,00
Total contributions volontaires	0,00

Autres produits	
71. Production stockée	0,00
72. Production immobilisée	0,00
74. Subventions d'exploitation 2007/2008	6 750,00
76. Produits financiers	102,44
77. Produits exceptionnels	533,72
78. Reprises sur amortissements	0,00
79. Transferts de charges	0,00
Total autres produits	7 386,16

TOTAL PRODUITS	15 027,76
-----------------------	------------------

RESULTAT (excédent)	1 929,23
----------------------------	-----------------

TRESORERIE	31/08/2010
Solde sur livret	7119,06
Solde Compte Chèque	5245,19
Solde caisse	15,74
TOTAL TRESORERIE	12379,99

Approuvé le 02 Octobre 2010.

Le Président

COMITE DEPARTEMENTAL DE KARATE DE L'ISERE

BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE 2010/2011

CHARGES		€	PRODUITS		€
60 - Achats			70 - Ventes de produits et services		
602. Fournitures de bureau		500,00	701. Ventes de produits		250,00
604. Achat de prestations de services		1 000,00	702. Vente de produits intermédiaires		0,00
			706. Prestations de services		1 750,00
605. Achat matériel		2 000,00	707. Ventes de marchandises		1 000,00
607. Achat de marchandises		1 500,00	708. Produits des activités annexes		0,00
Total achats		5 000,00	Total ventes		3 000,00
61 - Services extérieurs			75 - Produits de gestion		
		0,00	756. Cotisations, adhésions, licences		7 000,00
		0,00	Collectes		0,00
6181. Documentation		200,00	758. Produits divers de gestion		250,00
6185. Frais Assemblée Générale		200,00	Total produits de gestion		7 250,00
Divers		0,00			
Total services extérieurs		400,00			
62 - Autres services extérieurs			87 - Contributions volontaires		
622. Rémunération d'intermédiaires et honora		4 500,00	870. Bénévolat		0,00
623. Publicité et relations publiques		200,00	871. Prestations en nature		0,00
6251. Déplacements et réceptions		6 700,00	872. Dons en nature		0,00
626. Frais postaux		200,00	Total contributions volontaires		0,00
628. Divers		0,00			
Total autres services extérieurs		11 600,00			
64 - Charges de personnel			Autres produits		
641. Rémunérations du personnel		0,00	74. Subventions d'exploitation		6 200,00
645. Charges sociales		0,00	76. Produits financiers		250,00
Total charges de personnel		0,00	77. Produits exceptionnels		800,00
			Total autres produits		7 250,00
Emplois des contributions volontaires					
Secours et mise à disposition		0,00			
Prestations		0,00			
Personnel bénévole		0,00			
Total emplois des contributions		0,00			
Autres charges					
65. Autres charges de gestion courante		300,00			
67. Charges exceptionnelles		200,00			
Autres charges		0,00			
Total autres charges		500,00			
TOTAL CHARGES		17 500,00	= TOTAL PRODUITS		17 500,00

Approuvé le 02 octobre 2010

ANNEXES

- * Comptes rendus des réunions du Comité Directeur.
- * Convocation Assemblée Générale.
- * Copie émargement.
- * Divers

Comité Départemental de l'Isère

Compte rendu de la réunion du 21 février 2010.

Présents : Mr Jean Pierre DAGAND – Président du Comité Directeur
Mme Mauricette ROIG, Vice Présidente
Mlle Isabelle DALICOUD, Vice Présidente
Mr Michel ROIG, Secrétaire Général
Mlle Cécile PROVOST, Commission de fidélisation
Mr Pascal BOUCHERLE, Président d'Honneur

Absents excusés :

Mr COMTE Gérard, trésorier
Mr Jean Marc VAL – responsable de la Commission Sportive.

Invités :

Mr Vives KERBATI – Directeur Technique Départemental
Mr Pierre Olivier VERSCHOORE - Président du Karaté Do Belledonne

09H00 : Le président, Jean Pierre DAGAND ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour qui sera suivi et dont compte rendu est le suivant :

1°) – Approbation du précédent compte rendu.

Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité des présents le précédent compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 septembre 2009.

2°) – Bilan licences et clubs.

Au 21 février 2010, l'Isère compte 3450 licenciés, soit 194 de plus qu'à la même date la saison passée, répartis dans 78 clubs.

Nous nous félicitons du « retour » de trois clubs :

- = Vif Arts Martiaux (pas de licenciés)
- = Association Kung Fu Shaolin (27 licenciés)
- = Karaté Club Dièmois (27 licenciés)

Ainsi que de 6 créations de clubs :

- = Karaté Club de Cras (Rémi BARBARIN)
- = Karaté Club des Abrets (Eric FRIART)
- = les Ateliers du Tai Ji
- = le Souffle du Vent
- = Viet Vo Dao de Vaulx Milieu
- = Matheysine Viet Vo Dao.

3°) Bilan quantitatif, qualitatif et financier des compétitions.

Afin de pouvoir améliorer notre système relatif à l'organisation des compétitions officielles dont le département a la charge, il nous faut dresser un bilan quantitatif, qualitatif et financier de chacune.

A- Bilan quantitatif.

a – Championnat kumité minimes à seniors – Pontcharra 08/11/2009.

Sur 145 inscrits, 119 ont participé à la compétition.
(2008/2009 : 176 inscrits – 141 participants
21 inscrits de moins – 23 participants de moins)

83 garçons – 36 filles (contre 97 garçons – 44 filles en 2008)
La baisse se constate surtout chez les minimes garçons.

b – Kumité PPB – Saint Martin d'Hères 29/11/2009.

Sur 164 inscrits, 130 ont participé à la compétition.
(2008/2009 : 173 inscrits – 143 participants
9 inscrits de moins – 13 participants de moins)

96 garçons – 34 filles (contre 103 garçons – 40 filles en 2008)
La baisse se constate surtout chez les pupilles garçons.

c – Coupe et championnat kata – Moirans/Voreppe – 06 décembre 2009.

Sur 205 inscrits, 156 ont participé à la compétition. (sans compter les équipes)
(2008/2009 : 239 inscrits – 171 participants
24 inscrits en moins – 15 participants de moins)

= coupe kata PPB : 109 inscrits dont 78 participants. Soit : 53 garçons - 25 filles
91 participants en 2008 : 56 garçons - 35 filles

= championnat départemental kata : 96 inscrits dont 78 participants.
Soit : 46 garçons – 32 filles
80 participants en 2008 : 54 garçons – 26 filles

Avec 405 participants aux compétitions, la saison 2009/2010 voit une baisse de 50 participants par rapport à la saison passée. On dénombre 278 garçons et 127 filles, contre 309 garçons et 146 filles la saison passée.

Cette baisse de participation, plus affirmée chez les garçons, n'est cependant pas excessive. Il est utile de rappeler qu'à un certain moment, 16 établissements d'enseignement étaient fermés pour cause de grippe.

Les garçons représentent 68,6 % des participants contre 67,9 % en 2008.

En conclusion, les compétitions ont peut être eut lieu un peu trop tôt dans la saison : problèmes avec la délivrance des licences – problèmes avec les changements de règlements alors que nos compétitions sont terminées, cependant nous sommes « tenus » par un important calendrier de ligue qui regroupe prioritairement : les compétitions, les entrainements élite, les PPG et les passages de grades.

B – Bilan qualitatif.

a – Pontcharra : le gymnase se prête à la compétition, notamment pour les contrôles passeports. La désaffectation de quelques arbitres a entraîné un retard dans le déroulement de la compétition, sinon pas de problèmes majeurs.

b – Saint Martin d'Hères : bien que la compétition ait eu lieu dans un nouveau gymnase, tout s'est bien passé – contrôle passeports indépendant et satisfaisant – bon travail des assesseurs et des DIF. Horaires respectés – Pas de problèmes majeurs.

c – Moirans/Voreppe : Le magnifique gymnase mis à notre disposition par le KC Voreppe s'est prêté de façon très satisfaisante à la compétition – Contrôle passeports satisfaisant – Bon déroulement avec augmentation du nombre de juges – Horaires respectés – Pas de problèmes majeurs

Conclusion du bilan qualitatif : le respect des horaires, le bon déroulement des compétitions résultent de la priorité mise sur un plus grand nombre des juges, arbitres et assesseurs présents.

C – Bilan financier.

Le bilan financier donné ci-dessous pour chaque compétition, comprend : les repas, les défraiements, le docteur et le poste de secours le cas échéant, et les récompenses.

= Pontcharra : 2135,54 € (contre 2627,25 Euros en 2008)

= Saint Martin d'Hères : 2134,15 € (1733,45 Euros en 2008)

= Moirans/Voreppe : 1200,75 € (1303,51 Euros en 2008)

soit un total pour les **3 compétitions de 5470,44 €** (contre 5664,21 Euros en 2008).

Nous avons maîtrisé les dépenses de repas : listing des convives avec tickets remis par le président – commande d'un nombre précis de repas – prix d'un repas fixé à 9 € plus le pain et la boisson.

Ces règles figurent dans le cahier des charges.

Il nous reste à maîtriser les frais des postes de secours en prévoyant les secouristes de la protection civile, comme à St Martin d'Hères.

Bon bilan financier pour ces 3 compétitions officielles.

Ramené aux nombres de participants, un compétiteur 2009/2010 revient à 13,50 € contre 12,45 € la saison 2008/2009, soit 1 € de plus – cela étant dû à la légère baisse de participation.

4° - La Coupe de l'Isère.

L'organisation de la coupe de l'Isère est un poids financier important.

Elle s'est déroulée à Saint Etienne de Crossey le 11 octobre 2009.

Sur 175 inscrits, 150 ont participé.

Sachant que la même coupe organisée par la Ligue pour toute la région 6, a attiré 208 participants, nous ne pouvons pas être mécontents.

Cette compétition semble incontournable, mais nous a coûté 2584,73 € (17,23 € par participant). En 2008/2009, elle avait reposé sur le bénévolat de l'arbitrage et de l'encadrement et nous était revenu à 1118,55 €, soit 1466,18 € de moins.

Il sera possible de maintenir cette compétition à condition de faire appel une nouvelle fois à une partie de bénévolat et des sponsors.

Notre saison compétitions s'est terminée avec des dépenses maîtrisées, pour un coût total de 8055,17 €, soit une dépense supérieure de 1273 € par rapport à la saison passée, résultant de l'organisation de la Coupe de l'Isère.

5°) - Bilan financier et prévisionnel

Au 15 février 2010 : total des charges cumulées = 10251,02 €

8055,00 € des compétitions,
310 € de fournitures de bureau,
120€ de frais postaux,
255 € de frais divers : achats règlements, kits promo pour les clubs du WEEF, relations publiques
560 € de frais AG Dép. AG Fédé et colloque
890,00 € achat ordinateurs, imprimante et sacs

Au 15 février 2010 : total de produits cumulés = 8077,76 €

3775 € de ristournes
2900 € de cotisations
770 € remboursements AG Féd et colloque
500 € de subvention fédé pour ordinateurs
100 € intérêts sur livret

Au 15 février 2010 : résultat net de – 2173,26 €.

Total sur compte chèque : 1139,09

total sur livret : 7119,06

total en caisse : 19,35

Solde total : 8277,50 €

Il faut espérer un maintien de la subvention du Conseil Général (2008/2009 : 2700 €) qui couvrirait le déficit et l'obtention d'une subvention du CNDS à hauteur de la saison passée (2250 €) qui permettrait de stabiliser notre budget.

Il n'est pas possible d'envisager des dépenses supplémentaires pour cette saison.

6°) – Challenge Berger.

Suite au courrier que le Président du Comité Isère a transmis le 22 janvier 2010, à Monsieur Dominique CHARRE, Directeur Technique National, et dont les clubs ont reçu copie, un entretien a eut lieu le 31 janvier 2010, entre l'intéressé et le Secrétaire Général du Comité Isère sur l'organisation du Challenge Berger. Le D.T.N reconnaît que le cahier des charges ne reflète pas fidèlement ses desideratas et qu'il faut accorder plus de participation dans l'organisation de ce Challenge, aux licenciés, aux parents et aux associations affiliées.

La mise en œuvre de ce challenge se fera la saison prochaine et sera traitée par les commissions Sud et Nord Isère en liaison avec Cécile PROVOST.

7°) – Assemblée Générale Fédérale.

Le Comité Départemental réitère sa satisfaction suite aux réactions des instances fédérales lors de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2010. Une commission d'étude devrait voir le jour prochainement afin d'apporter des réponses aux problèmes financiers qui entravent la bonne exécution de nos missions.

Pas de prodigalité, nous souhaitons seulement que cette commission « n'accouchera pas d'une souris ».

8°) – Responsable informatique et sécurité.

Le bureau du Comité Départemental coopte à l'unanimité, Pierre Olivier VERSCHOORE, Président du « Karaté Do Belledonne », désigné comme responsable informatique et sécurité.

La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

J.Pierre DAGAND

Président du Comité Isère.

Michel ROIG

Secrétaire Général.

Comité Départemental de l'Isère

Compte rendu de la réunion du 05 septembre 2010.

Présents : Mr Jean Pierre DAGAND – Président du Comité Directeur
Mme Mauricette ROIG, Vice Présidente
Mlle Isabelle DALICOUD, Vice Présidente
Mr Michel ROIG, Secrétaire Général
Mr COMTE Gérard, trésorier
Mlle Cécile PROVOST, Commission de fidélisation
Mr Jean Marc VAL – responsable de la Commission Sportive.

Absent excusé :

Mr Pascal BOUCHERLE, Président d'Honneur

Invités : Mr Vives KERBATI – Directeur Technique Départemental
Mr Pierre Olivier VERSCHOORE - Président du Karaté Do Belledonne

09H00 : Le président, Jean Pierre DAGAND ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour qui sera suivi et dont compte rendu est le suivant :

1°) – Approbation du précédent compte rendu.

Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité des présents le précédent compte rendu de la réunion du 21 février 2010.

2°) – Bilan licences, clubs et cotisations.

Pour la saison 2009/2010, l'Isère compte 3659 licenciés, soit 188 licenciés de plus que la saison précédente, représentant une progression de 5,42%.

La progression est de 57 licenciés en karaté « pur » (soit + 1,78%), 48 en karaté jitsu (soit + 29,27%) et 83 en « associés » (soit + 82,18%).

Les disciplines associées, avec les arts martiaux vietnamiens et chinois, ainsi que le karaté jitsu sont à l'origine de la progression du nombre de licenciés en Isère.

Les licenciés de l'Isère sont répartis dans 81 clubs dont 9 créations.

Sur ces 81 clubs, 62 se sont acquittés de la cotisation départementale 2009/2010.

Il est rappelé que le **montant de la cotisation départementale 2010/2011**, voté en Assemblée Générale le 18 octobre 2008, est de **52 Euros**, payable avant fin juin 2011.

Pour les clubs d'Arts Martiaux Vietnamiens, une cotisation unique de 100 Euros est payable à l'ordre de la Ligue, avant le début de saison.

3°) – Subventions obtenues et bilan financier.

Le 16 avril 2010, le Conseil Général de l'Isère a attribué au Comité Départemental une subvention de 2750 Euros pour son fonctionnement. Ce montant est identique à celui de la saison précédente.

Le CNDS nous a attribué, à travers 4 actions, la somme de 4000,00 Euros contre 2250,00 Euros la saison précédente, ce qui nous conforte à pérenniser les actions engagées, notamment les entrainements kumité.

Le compte de résultat de la saison 2009/2010 présente un excédent de 1929,23 Euros. La trésorerie, au 31 août 2010, se compose d'un solde sur livret de 7119,06 Euros, d'un solde compte chèque de 5245,19 Euros et d'un solde caisse de 15,74 Euros, pour un total de 12379,99 Euros.

Ce qu'il faut surtout retenir du bilan financier c'est que la moitié des produits encaissés par le comité départemental est constituée par des aides publiques, lesquelles s'élèvent à 6750,00 Euros contre 6875,00 Euros (ristourne sur les licences et cotisations clubs) d'autofinancement. Cette situation demande extrêmement de rigueur dans la gestion car nous ne savons pas de « quoi demain sera fait ».

4°) – Calendrier.

Les dates des compétitions départementales, qualificatives pour la Ligue, ont été fixées comme suit :

= dimanche 07 novembre 2009 – championnat départemental kumité minimes à seniors – gymnase Maurice Cucot à Pontcharra.

= dimanche 12 décembre 2010 – coupe départementale katas PPB et championnat départemental katas MCJS – gymnase de l'Arcade à Voreppe.

= dimanche 09 janvier 2011 – coupe départementale kumité PPB – gymnase intercommunal de Saint Etienne de Crossey.

La coupe de l'Isère se déroulera au gymnase intercommunal de Saint Etienne de Crossey le dimanche 06 février 2011.

5°) – Préparation colloque des Présidents.

Le colloque des Présidents se tiendra le 11 septembre 2010 à Paris. Le Bureau Directeur du Comité Départemental délègue Michel ROIG, secrétaire général, pour le représenter.

Suite à l'AG du 30 janvier 2010, le Président de la Fédération faisait connaître par courrier du 02 avril 2010, destiné à tous les Présidents des Comités Départementaux, qu'afin de faire évoluer et d'harmoniser la vie fédérale, une réflexion se ferait en deux temps :

= réunion des Présidents de Ligue le 09 avril 2010.

= constitution d'une commission mixte présidents de Ligue/Présidents départementaux.

Il était voté une ligne budgétaire de 30.000 Euros spécifiquement consacrée au financement de certains projets de développement des comités départementaux.

Qu'est-il advenu de la 1^{ère} résolution fédérale :

Si la réunion des Présidents de Ligue a bien eu lieu, qu'est-il advenu de la commission mixte ? Si elle a été constituée, seuls quelques privilégiés en ont fait partie dans l'ignorance des autres. Si cette idée pourtant novatrice, est morte dans l'œuf, les décisions qui ont été prises par la fédération, l'ont été une nouvelle fois, sans consultation de la base au mépris de ceux qui sont le fondement de la pyramide fédérale.

Qu'est-il advenu de la 2^{ème} résolution fédérale :

« Une ligne budgétaire supplémentaire de 30.000 Euros sera spécifiquement consacrée au financement de certains projets de développement des Comités Départementaux. Je vous ferai parvenir dès que possible les axes stratégiques de développement auxquels vos projets devront répondre pour obtenir un financement fédéral ».

Et voilà ce qu'il en est advenu dans les annexes au règlement financier pour la saison 2010-2011 :

Seules les Ligues peuvent bénéficier d'une aide fédérale de 500 à 1000 Euros pour « la réalisation d'un projet particulier et ponctuel en matière de développement ».

Le département peut prétendre à une aide de 500 Euros, en organisant au moins deux compétitions d'animation pour le public des enfants et des jeunes, s'ajoutant aux deux compétitions (autres que les sélectives pour la Ligue) que le département doit organiser, une pour les enfants et une autre pour les adultes, afin de pouvoir prétendre au reversement fédéral d'1 Euro par licencié.

Ce qui revient à dire qu'avec le reversement fédéral d'1 Euro par licencié et une aide éventuelle de 500 Euros, soit environ 4000 Euros, le département doit organiser :

= les 4 compétitions sélectives pour la ligue (championnat départemental kumité minimes à seniors – coupe départementale kumité PPB – championnat départemental katas MCJS – coupe départementale katas PPB)

= 1 compétition enfants

= 1 compétition adultes

= Challenge Berger

= 1 autre compétition/animation (Coupe tous niveaux MCJ)

= 1 autre compétition/animation

alors que notre ligue percevra, toujours selon le règlement financier, 4500,00 Euros (9000 licenciés X 0,50 Euro) pour l'organisation des deux nouvelles compétitions : coupe de Ligue kumité poussins Elite et une Coupe de Ligue katas PB Honneur.

S'agirait-il là du « principe d'harmonisation » énoncé par la fédération ?

Il semble déjà établi que les promesses n'ont pas été tenues et que « l'éléphant a bel et bien accouché d'une souris ».

6°) – Assemblée Générale Départementale.

L'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le samedi 02 octobre 2010 à partir de 15h00, salle du conseil municipal à Saint Etienne de Crossey.

J.Pierre DAGAND

Michel ROIG

Président du Comité Isère.

Secrétaire Général.

ASSEMBLEE GENERALE DEPARTEMENTALE

Conformément à l'article 3 des statuts du Comité Départemental de l'Isère, stipulant que : « l'assemblée générale est annoncée 45 jours avant la date fixée pour sa réunion »,

le Président du Comité Départemental de l'Isère, informe les Présidents des clubs affiliés, qu'il convoque une Assemblée Générale le :

SAMEDI 02 OCTOBRE 2010
APRES MIDI

Le lieu, l'horaire et l'ordre du jour seront communiqués avant le 17 septembre 2010, par convocation, aux membres de l'Assemblée Générale.

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ISERE

Mesdames, Messieurs,
Les Président(e)s des
Associations de l'Isère affiliées FFKDA.

La Terrasse, le 17 septembre 2010.

Objet : Assemblée Générale Ordinaire.

Nous avons le plaisir de vous convier à notre assemblée générale ordinaire qui aura lieu le :

Samedi 02 octobre 2010 à 15h00
Salle du conseil municipal
Mairie de Saint Etienne de Crossey

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire par le président.
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2009.
3. Rapport moral.
4. Rapport d'activités.
5. Vote du rapport moral et du rapport d'activités.
6. Rapport financier 2010.
7. Vote du rapport financier.
8. Présentation du budget prévisionnel 2011.
9. Vote du budget prévisionnel.
10. Questions diverses. (A faire parvenir, par écrit, à Jean Pierre DAGAND, 11, rue de Belledonne, 38660 – La Terrasse, **avant le 24 septembre 2010**)

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président.

J.Pierre DAGAND

N°	CLUBS	NOM PRENOM	EMARGEMENT
0380003	KARATE CLUB BOURGOIN JALLIEU		
0380013	KARATE CLUB CHAPAREILLAN	PROCURATION ROIG MAURICETTE	
0380015	KARATE DO ST JEANNAIS	Serge RYJKOFF	
0380016	KARATE ST MARTIN D'URIAGE		
0380017	SHOTOKAN KARATE CLUB VOREPPE	Christian BOISSON	
0380021	VERCORS SHUKOKAI KARATE DO		
0380023	LE SAMOURAI		
0380025	BUDOKAN 38		
0380028	KARATE SHOTOKAN MEYLAN		
0380029	KARATE CLUB PONTOIS	Cécile PROVOST	
0380036	A C S SEC KARATE		
0380037	CENTRE ARTS MARTIAUX KARATE CLUB		
0380040	UNION SPORTIVE SAINT EGREVE	Georges EYSSARD - Procuration	
0380041	KARATE SHOTOKAN CLUB VIZILLE	PROCURATION DAGAND	
0380042	JEUNESSE ATHLETIQUE D HEYRIEUX		
0380045	SH KA CL DAUPHINE ST V MERCUZE	PROCURATION DAGAND	
0380049	JARRIE SECTION KARATE		

0380050	KARATE DO GRESIVAUDAN		
0380054	KARATE CLUB DE MOIRANS	Kafi BOULARES - Procuration	
0380061	KARATE CLUB VARCOIS		
0380062	SHOTOKAN KAR CL DE PONTCHARRA	PROCURATION ROIG Mauricette	
0380064	EYBENS TAI JITSU CLUB 38	J.Paul FAURE - Procuration	
0380082	GRENOBLE KARATE CLUB		
0380085	KARATE CLUB CHARANTONNAY 38		
0380087	ALPES TAI JITSU	Christian BISONI	
0380092	MORESTEL KARATE CLUB		
0380097	KARATE CLUB M P T		
0380100	KARATE CLUB GIEROIS		
0380101	KARATE CL SHITO RYU SASSENAGE		
0380105	KARA TKD CLUB DE L ISLE D ABEAU		
0380106	ENT SPORTIVE ST MARTIN D HERES	Frank MENVIEZL - Procuration	
0380110	ACADEMI'C KARATE VOIRON		
0380112	ASHIGARU ACADEMIE DE COMBAT	PROCURATION DAGAND	
0380116	KARATE CLUB DE CROSSEY	Thierry LOMBARDI - Procuration	
0380602	ASSOCIATION KUNG FU SHAOLIN		

0380604	SHOTOKAN KARATE CLUB ST GEORGES	Olivier GENTIAL - Procuration	
0380608	SHAOLIN MON KARATE DO		
0380611	CLUB DES SPORTS DE MONTBONNOT SECT KARATE	Angelo MUGLIA - Procuration	
0380612	LE CLUB DE LA TOUR		
0380614	S K C DE LA COTE ST ANDRE		
0380616	SHIN DO KARATE SHOTOKAN	Catherine AMIC - ANDRIEU	
0380617	TOKITSU RYU LA VERPILLIERE		
0380618	UNION SPORTIVE CHAMPIEROISE	Marc VACHER	
0380619	KARATE CLUB DU LAC	Philippe CARO	
0380620	KARATE CLUB ECHIROLLES		
0380624	OLYMPIQUE ST QUENTINOIS		
0380625	KARATE DO BELLEDONNE	Pierre Olivier VERSCHOORE	
0380626	CORENC SP ET ANIM CORENC ANIM		
0380627	KARATE GRENOBLE HOICHE	Christophe CAPAROS - Procuration	
0380629	REVEL OMNISPORT CLUB		
0380631	AS SPORTIVE DE FONTAINE KARATE		
0380633	S K C DE CESSIEU		
0380642	KARATE CLUB CHIRENNOIS		

0380643	THIEU LAM HUNG GAR BOURGOIN		
0380646	KENPO CLUB NORD ISERE		
0380647	UNE FLEUR DE CERISIER		
0380651	ASS SPORTIVE HEWLETT PACKARD		
0380655	KARATE CLUB DIEMOIS		
0380658	ASSOCIATION MULTISPORTS VINOISE		
0380659	SHOTOKAN KARATE CLUB ST SIMEON		
0380660	KARATE CLUB LE CHEYLAS		
0380662	KARATE CLUB DE LA TOUR DU PIN		
0380663	AMICALE LAIQUE COMMUNE ST MARTIN LE VINOUX		
0380664	M J C ABBAYE CHATELET		
0380665	BUSHIDO KAI CHARRETTE		
0380666	GYM KARATE DO SHOTOKAI D OPTEVOZ		
0380668	KARATE CLUB DE CHATELUS		
0380670	KARATE CLUB VEZERONCE CURTIN		
0380672	KARATE CLUB PEAGEOIS		
0380673	KARATE BOXING CLUB DAUPHINOIS		
0380674	CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE L ILE DU BATTOIR		

0380675	HAN BAI GRENOBLE		
0380676	KARATE CLUB DE CRAS		
0380677	LES ATELIERS DU TAIJI		
0380678	LE SOUFFLE DU VENT		
0380679	KARATE CLUB DES ABRETS		
0380680	VIET VO DAO DE VAULX MILIEU		
0380681	MATHEISINE VIET VO DAO		
0380682	TRISKEL DONG HAI		
0380683	GRENOBLE KARATE ACADEMY		
0380684	KARATE CLUB DU VAL D'AINAN (EX CHIRENS)		
0380099	KARATE CLUB DE SAINT ISMIER	Angelo MUGLIA	

N°	CLUBS			2009	
			08/09	2010	Voix
0380003	KARATE CLUB BOURGOIN JALLIEU	0	21	2	0
0380013	KARATE CLUB CHAPAREILLAN	1	47	52	3
0380015	KARATE DO ST JEANNAIS	1	62	52	3
0380116	KARATE ST MARTIN D'URIAGE	0	10	11	0
0380017	SHOTOKAN KARATE CLUB VOREPPE	1	75	84	3
0380021	VERCORS SHUKOKAI KARATE DO	1	53	50	3
0380023	LE SAMOURAI	1	65	51	3
0380025	BUDOKAN 38	1	13	21	2
0380028	KARATE SHOTOKAN MEYLAN	0	25	25	0
0380029	KARATE CLUB PONTOIS	1	63	81	3
0380036	A C S SEC KARATE	1	40	40	3
0380037	CENTRE ARTS MARTIAUX KARATE CLUB	1	34	31	2
0380040	UNION SPORTIVE SAINT EGREVE	1	57	76	3
0380041	KARATE SHOTOKAN CLUB VIZILLE	1	40	37	2
0380042	JEUNESSE ATHLETIQUE D HEYRIEUX	0	13	18	0
0380045	SH KA CL DAUPHINE ST V MERCUZE	1	96	102	3
0380049	USJC JARRIE	1	10	27	2
0380050	KARATE DO GRESIVAUDAN	1	6	6	1
0380054	KARATE CLUB DE MOIRANS	1	57	41	2
0380061	KARATE CLUB VARCOIS	1	91	70	3
0380062	SHOTOKAN KAR CL DE PONTCHARRA	1	67	59	3
0380064	EYBENS TAI JITSU CLUB 38	1	61	79	3
0380082	GRENOBLE KARATE CLUB	1	97	104	3
0380085	KARATE CLUB CHARANTONNAY 38	1	33	37	2
0380087	ALPES TAI JITSU	1	28	30	2
0380092	MORESTEL KARATE CLUB	1	75	73	3
0380097	KARATE CLUB M P T	1	43	38	2
0380099	KARATE CLUB DE ST ISMIER	1	0	15	1
0380100	KARATE CLUB GIEROIS	0	60	45	0
0380101	KARATE CL SHITO RYU SASSENAGE	1	97	127	4
0380105	KARA TKD CLUB DE L ISLE D ABEAU	1	44	53	3
0380106	ENT SPORTIVE ST MARTIN D HERES	1	72	90	3
0380110	ACADEMI'C KARATE VOIRON	1	146	138	4
0380112	ASHIGARU ACADEMIE DE COMBAT	1	9	6	1
0380116	KARATE CLUB DE CROSSEY	1	61	78	3
0380602	ASSOCIATION KUNG FU SHAOLIN	1	0	29	2
0380604	SHOTOKAN KARATE CLUB ST GEORGES	1	26	22	2
0380608	SHAOLIN MON KARATE DO	1	10	8	1
0380611	MONTBONNOT SECT KARATE	1	20	35	2
0380612	LE CLUB DE LA TOUR	1	36	3	1
0380614	S K C DE LA COTE ST ANDRE	1	43	45	2
0380616	SHIN DO KARATE SHOTOKAN	1	112	118	4
0380617	TOKITSU RYU LA VERPILLIERE	1	27	36	2
0380616	UNION SPORTIVE CHAMPIEROISE	1	0	27	2
0380619	KARATE CLUB DU LAC	1	58	58	3
0380620	KARATE CLUB ECHIROLLES	1	52	52	3
0380624	OLYMPIQUE ST QUENTINOIS	1	51	47	2
0380625	KARATE DO BELLEDONNE	1	81	64	3
0380626	CORENC SP ET ANIM CORENC ANIM	1	37	32	2
0380627	KARATE GRENOBLE HOCHÉ	1	286	291	7
0380629	REVEL OMNISPORT CLUB	1	85	78	3
0380631	AS SPORTIVE DE FONTAINE KARATE	1	54	58	3
0380633	S K C DE CESSIEU	1	48	47	2
0380642	KARATE CLUB CHIRENNOIS	1	39	42	2
0380643	THIEU LAM HUNG GAR BOURGOIN	1	21	35	2
0380646	KENPO CLUB NORD ISERE	0	64	8	0
0380647	UNE FLEUR DE CERISIER	1	10	6	1
0380651	ASS SPORTIVE HEWLETT PACKARD	1	35	40	2
0380655	KARATE CLUB DIEMOIS	1	34	27	2

0380658	ASSOCIATION MULTISPORTS VINOISE	1	40	43	2
0380659	SHOTOKAN KARATE CLUB ST SIMEON	0	23	24	0
0380660	KARATE CLUB LE CHEYLAS	1	79	81	3
0380662	KARATE CLUB DE LA TOUR DU PIN	1	46	42	2
0380663	AMICALE ST MARTIN LE VINOUX	0	15	11	0
0380664	M J C ABBAYE CHATELET	0	25	37	0
0380665	BUSHIDO KAI CHARRETTE	1	33	56	3
0380666	GYM KARATE DO SHOTOKAI D OPTEVOZ	1	41	30	2
0380668	KARATE CLUB DE CHATELUS	1	11	6	1
0380670	KARATE CLUB VEZERONCE CURTIN	1	88	113	4
0380672	KARATE CLUB PEAGEOIS	1	13	16	1
0380673	KARATE BOXING CLUB DAUPHINOIS	1	16	18	1
0380674	L ILE DU BATTOIR	1	31	32	2
0380675	HAN BAI GRENOBLE	0	10	0	0
0380676	KARATE CLUB DE CRAS	1	0	18	1
0380677	LES ATELIERS DU TAI JI	0	0	15	0
0380678	LE SOUFFLE DU VENT	0	0	31	0
0380679	KARATE CLUB DES ABRETS	0	0	3	0
0380680	VIET VO DAO DE VAULX MILIEU	0	0	1	0
0380681	MATHEISINE VIET VO DAO	0	0	3	0
0380682	TRISKEL DONG HAI	0	0	23	0
80		64	3471	3660	155
64	A jour et dispensés des cotisations				